



Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Etablissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Secrétaire Général de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges des produits alimentaires

Direction Marchés, études et prospective

N° appel à candidature : 25923	Catégorie : A ou A+					
	Cotation Groupe RIFSEEP:					
Cotation parcours professionnel: 3	1.2 si corps des AAE ou IAE 2.2 si IPEF					
	(application des barèmes RIFSEEP service centraux du					
	ministère en charge de l'agriculture)					
Filière d'emploi : 1 – Élaboration et pilotage des politiques publiques						
	Localisation : MONTREUIL					
Poste vacant	12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 93555 Montreuil Cedex					

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application des articles L332-2 et L 332-5). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application Article L. 332-2 2°du Code Général de la FP) éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel:

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est, avec le ministère de l'agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche. Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement. En son sein, la direction Marchés, études et prospective (DMEP) est chargée d'établir et de diffuser auprès des partenaires publics et professionnels de l'Établissement l'information économique la plus pertinente pour assurer la transparence des marchés et éclairer les décisions à prendre. Elle travaille en réseau avec les services des ministères chargés de l'agriculture et de la pêche, de l'économie et de l'environnement, les professionnels des filières et les services territoriaux. La direction me également à disposition de l'observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM) dont elle assure le secrétariat, ses ressources et son expertise.

L'OFPM est un dispositif de production d'informations économiques sur la formation des prix et le partage de la valeur de la consommation alimentaire humaine en France. Ces informations sont élaborées dans un cadre d'échanges entre pouvoirs publics, professionnels (production agricole, industries agroalimentaires, grande





distribution) et consommateurs. Depuis 2010, l'Observatoire livre chaque année, sous forme d'un rapport au parlement, une information objective, partagée par les parties prenantes.

Les travaux s'appuient sur de nombreuses données (prix aux différents stades, volumes de production, fabrication et consommation, comptes des entreprises, etc.) issues de la statistique publique (Insee, Service Statistique et Prospective du ministère en charge de l'agriculture, FranceAgriMer), mais également des Instituts Techniques Agricoles, la Banque de France, le Crédit Agricole, des fédérations professionnelles et des interprofessions, etc.

Un comité de pilotage oriente les travaux et en discute et valide les résultats préparés dans des groupes de travail par filière ou maillon (céréales, porc et volaille, viandes rouges, lait, fruits et légumes frais, pêche et aquaculture, lait, agriculture biologique, grande distribution, entreprises agricoles).

Le dispositif et son comité de pilotage sont dotés d'un président (aujourd'hui une présidente, Madame Sophie Devienne), nommé conjointement par les ministres en charge de l'agriculture et de la consommation.

L'OFPM est par ailleurs associé aux travaux de l'observatoire européen de la chaîne agroalimentaire (AFCO en Anglais) mis en place par la Commission européenne en 2024 (la présidente est membre titulaire et le secrétaire général suppléant).

Le secrétariat général est une structure de 5 personnes (dont le secrétaire général) rattachée directement à la direction DMEP. Le secrétariat général est chargé de la coordination du dispositif et de la direction technique des travaux. Il organise la collaboration des chargés d'études par filières de la direction MEP de FranceAgriMer, organise et coordonne les groupes de travail thématiques, rapporte les résultats au comité de pilotage et prépare le rapport annuel, disponible sur le site : https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/.

Objectifs du poste

Le secrétaire général de l'OFPM est chargé, sous l'autorité du directeur et en lien étroit avec la présidente de l'observatoire d'impulser, programmer, suivre et contrôler les travaux de l'observatoire, d'assurer le management de l'équipe qui est placée directement sous sa responsabilité (4 agents de catégorie A), de mettre en œuvre ou de proposer toute disposition nécessaire en vue de la production du rapport annuel et, le cas échéant des autres livrables de l'observatoire (lettres, entretiens, etc.) en veillant à l'amélioration continue de la qualité des productions de l'observatoire.

Missions et activités principales :

1/ En lien étroit avec le directeur MEP, la Présidente du comité de pilotage de l'OFPM, les présidents des groupes de travail et les tutelles de l'observatoire, le secrétaire général de l'OFPM a pour mission

- de préparer et contribuer à l'animation des instances de l'OFPM (COPIL et GT)
- de proposer une programmation annuelle pour l'observatoire au comité de pilotage (principales évolutions par filières ou transverses, axes de travail, problématiques d'études, etc.),
- de coordonner les travaux sur les sujets de l'OFPM,
- d'assurer la production, la régularité et la qualité du rapport annuel et des autres livrables et de contribuer à la valorisation des travaux.
- Le titulaire du poste pourra être amené à représenter l'OFPM en cas d'indisponibilité de la présidente ou à accompagner celle-ci (auditions parlementaires, AFCO, interventions publiques, séminaires, etc.).
- Il est force de proposition pour toute évolution concernant les méthodes, productions, livrables et valorisations de l'OFPM: il doit être capable d'appréhender, dans le détail, les outils actuels de l'observatoire, les bases de données mobilisées et les modèles de décomposition des prix ou encore de l'euro alimentaire





2/ Le secrétaire général est chargé d'encadrer l'équipe du secrétariat (4 agents de catégorie A) qui est placée sous son autorité. Il est également chargé, sous l'autorité du directeur et en lien avec le chef de service compétent, d'organiser la collaboration des chargés d'études « filières » de la direction.

3/ Membre du CODIR de la direction MEP, il participe aux travaux de la direction et est force de proposition.

Relations fonctionnelles du poste :

- Interne à FranceAgriMer : tous services au sein de la direction
- Ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation et Ministère en charge de la consommation (tutelles)
- Professionnels : échanges fréquents avec les organisations membres du comité de pilotage, les acteurs des filières, associations de consommateurs, interprofessions, etc.
- Echanges soutenus avec la Présidente du comité de pilotage de l'observatoire et des groupes de travail qui en sont issus
- Établissements d'enseignement supérieur ou de recherche, Insee, SSP, instituts tec<mark>hniques.</mark>

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

- Solide connaissance du contexte professionnel agricole et agroalimentaire, de l'organisation des filières et des questions économiques associées (partage de la valeur, formation des prix aux différents stades, etc.).
- Des compétences théoriques (et de préférence une expérience professionnelle) en économie (ex : en microéconomie, économie agricole, économie industrielle, etc.)
- des notions solides en statistiques et comptabilité d'entreprise
- Anglais lu, écrit, parlé.

Savoir-faire / Maîtrise

- Etre à l'aise dans des situations de représentation en situation multi-acteurs, être capable de faciliter l'émergence de compromis
- Savoir imaginer des solutions adaptées aux enjeux mais aussi aux moyens (données, temps, compétences)
- Savoir faire travailler différents collectifs et faire interagir différentes sphères (chercheurs et experts de la donnée et des filières, administration, acteurs économiques)
- Expérience préalable dans l'encadrement d'équipe et le management de proximité
- Maîtriser les techniques de rédaction, de présentations orales et écrites et de communication
- Maîtriser les outils bureautiques et statistiques de base,

Poste clé ¹ :	Oui	Non ⊗		
Poste à caractère sensible ² :	Oui	Non ⊗		
Poste à privilèges ³ :	Oui	Non ⊗		

Personnes à contacter

Pierre Claquin, Directeur Marchés, Études et Prospective <u>pierre.claquin@franceagrimer.fr</u> – Tél : 01 73 30 25 78

Tiphaine LELIEVRE, chargée de mission RH mobilite@franceagrimer.fr – Tél.: 01 73 30 22 35

Conditions de travail

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.





FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus.

L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité.

Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins.

Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.

Vous aurez également la possibilité de bénéficier du comité d'action sociale, ainsi qu'une crèche inter-entreprises qui accueille les enfants des agents de FranceAgriMer dès 12 semaines jusqu'à leur entrée en maternelle, offrant une prestation multi-accueils.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE: 14/03/2025

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation,
- Un curriculum-Vitae,
- Pour les agents fonctionnaires indiquer le corps, grade et échelon.